



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°052/2025
SEANCE DU : 4 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCATION

Date : 04/12/2025

Affichée le : 28/11/2025

Transmise le : 26/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 20

Pouvoirs : 6

Absents : 4

Etaient présents :	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT
			Romain PREVALET

Absents représentés :

Sylvie GUIMIOT pouvoir à Françoise GODENNE
Monique ROBERT pouvoir à Aïcha FOURCROIX
Patricia GOASDOUE pouvoir à Patrick RAOULT
Allison PALLUD pouvoir à Thierry CHAUMERLIAC
Laurent COHEN pouvoir à Hervé WEIFFENBACH
Cécile DOLQUES pouvoir à Tatiana D'ANDREA

Absents non représentés : Vincent BRUEL, Romain PREVALET, Pascal BARBIER, Hubert De RANCOURT

Secrétaire de séance : Patrick RAOULT

Délibération n°052/2025 : exercice budgétaire 2026 : ouverture anticipée des crédits (budget ville)

Vu l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, permettant au Conseil municipal d'autoriser l'exécutif de la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que la Commune est en mesure de lancer dès le début de l'année 2026 certains projets générateurs d'engagements contractuels et financiers.

Considérant que les engagements financiers ne peuvent être honorés d'un point de vue comptable que si les crédits d'investissement ont été ouverts dans le cadre du budget primitif 2026.

Considérant que le montant total des crédits proposés à l'ouverture anticipée s'élève à 674 741,43 €, répartis comme suit :

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 43 735 €
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : 466 006,43 €
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours : 165 000 €

Ces crédits correspondent à des opérations techniquement et administrativement nécessaires dès le début de l'année.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 095-219505047-20251204-0522025-DE

- AUTORISE l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement pour l'année 2026 suivants au budget de la ville (M57) :

Chapitre et compte	BP 2025 (crédits ouverts)	RAR N-1 inscrits au BP 2025 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de décisions modificatives votées en 2025	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante (25%)
20 - Immobilisations incorporelles					
202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	69 900,00 €	18 900,00 €	- €	51 000,00 €	12 750,00 €
2031 - Frais d'études	93 940,00 €	- €	- €	93 940,00 €	23 485,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	30 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €	7 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles					
2112 - Terrains de voirie	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	2 500,00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	2 500,00 €
21312 - Constructions bâtiments scolaires	174 900,00 €	- €	- €	174 900,00 €	43 725,00 €
21314 - Constructions bâtiments culturels et sportifs	88 300,00 €	- €	- €	88 300,00 €	22 075,00 €
21316 - Constructions équipements du cimetière	30 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €	7 500,00 €
21318 - Constructions autres bâtiments publics	134 800,00 €	- €	- €	134 800,00 €	33 700,00 €
21351 - Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	56 000,00 €	- €	- €	56 000,00 €	14 000,00 €
2151 - Réseaux de voirie	500 000,00 €	- €	- €	500 000,00 €	125 000,00 €
21534 - Réseaux d'électrification	516 927,44 €	4 667,44 €	- €	512 260,00 €	128 065,00 €
21538 - Autres réseaux	98 000,00 €	- €	- €	98 000,00 €	24 500,00 €
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	36 000,00 €	- €	- €	36 000,00 €	9 000,00 €
21828 - Autres matériels de transport	17 000,00 €	- €	- €	17 000,00 €	4 250,00 €
21838 - Autre matériel informatique	15 784,80 €	- €	- €	15 784,80 €	3 946,20 €
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	3 930,90 €	- €	- €	3 930,90 €	982,73 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	11 350,00 €	- €	- €	11 350,00 €	2 837,50 €
2185 - Matériel de téléphonie	700,00 €	- €	- €	700,00 €	175,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	171 931,60 €	6 931,60 €	- €	165 000,00 €	41 250,00 €
23 - Immobilisations en cours					
2312 - Agencements et aménagements de terrains (en cours)	210 000,00 €	- €	- €	210 000,00 €	52 500,00 €
2313 - Constructions (en cours)	451 999,00 €	1 999,00 €	- €	450 000,00 €	112 500,00 €

Pour extrait certifié conforme, le 5 décembre 2025

Le Maire,
Céline CAUDRON

